



Prolongation de la reconnaissance mutuelle entre OVOCOM (FCA Standard) et les propriétaires du référentiel CSA-GTP

Ovocom et les propriétaires du référentiel CSA GTP s'accordent pour prolonger de trois mois l'accord de reconnaissance mutuelle signé le 14/12/2017.

Cet accord sera revu avant le 31 mars 2019 dans l'objectif d'aboutir à une reconnaissance prolongée qui permette une reconnaissance conjointe avec les autres schémas européens de certification (GMP+ AIC QS).

Pour OVOCOM:

Date: 28/12/2018

Bart Verhulst

Managing Director OVOCOM

Pour CSA-GTP

Date: 28/12/2018

Céline Ezcutari